

CLASSEMENT MAXIMUM DES JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES BARRAGE IWB

Barrage des 2èmes en I. W. B. Messieurs

Rttc Manage B	B4	B4	B4	B4
JS Gonrieux B	B4	B4	B6	B6
REP Nivelloise A	B4	B4	B4	B6
Rttc Manage A	B4	B4	B4	B4
Royal Andenne TT A	B4	B4	B4	B4

Barrage des 3èmes en I. W. B. Messieurs

TT Dinez A	B4	B4	B4	B6
Raquette Rouge Basecles B	B2	B6	B6	B6

Barrage des 10èmes en I. W. B. Messieurs

Ping La Louviere A	B6	B6	B6	B6
TT Centre Ardenne A	B6	B6	B6	B6

Barrage des 3èmes en I. W. B. Dames

Hayon E.B.S. C	C2	C2	C4
Palette Neufvilles Senne C	C0	C2	C2

Petit rappel des règles applicables en matière de barrages et tour finaux

C.11.11 Bien qu'un tour final puisse se disputer en plusieurs journées du calendrier civil, il n'en reste pas moins vrai que l'ensemble du tour final ne constitue qu'une seule et même journée du calendrier sportif.

C.11.21.1 Une équipe qui dispute un tour final en interclubs Messieurs doit être composée des quatre joueurs ayant été alignés le plus grand nombre de fois dans les rencontres de cette équipe, pendant la saison.

C.11.21.2 Une équipe qui dispute un tour final en interclubs Dames ou en interclubs catégories d'âge, doit être composée des trois joueurs ayant été alignés le plus grand nombre de fois dans les rencontres de cette équipe pendant la saison.

C.11.21.3 Si deux ou plusieurs joueurs ont été alignés un même nombre de rencontres avec l'équipe concernée, le choix entre ces joueurs est libre.

C.11.21.4 Si un ou plusieurs joueurs en ordre utile pour être alignés ne participent pas à une rencontre de tour final, le club ne peut le ou les remplacer que par n'importe quel autre joueur dont l'indice de référence n'est pas plus petit que celui du joueur à remplacer.

C.11.21.5 Un joueur ne peut en tout cas disputer le tour final que dans une seule équipe d'une même catégorie.

L'évolution des scores pourra être suivi en direct sur le site <https://resultats.aftt.be/>